Dernière modification: 21 août 2025.

www.entreprises-coloniales.fr

RESISTANCO, Hanoï, puis Haïphong : laques et peintures

KERMESSE DE HAIPHONG. - 13-14 juillet 1932 Au profit des sinistrés du Sud-Annam (*L'Avenir du Tonkin*, 9 juillet 1932)

Liste des donateurs (suite) Maison Ng-son-Ha : 59 petites boîtes laques « Résistanco » (valeur 10 p. 00)

RESISTANCO
(Annuaire général de l'Indochine, 1933, p. 551).
Peintures — Vernis — Huiles,
R. C. Hanoi nº 787,
5, rue Jules-Ferry, Hanoï.
Adr. Tél. : « RÉSISTANCO »,
Téléphone nº 787.
Code : Lugagne,

Directeur : Nguyen-van-Nghiem

La prochaine foire de Haïphong (L'Information d'Indochine, économique et financière, 28 septembre 1935)

Le comité d'organisation de la foire de Haïphong [...] comprendra [...] MM. ... Nguyên-son-Hà, directeur de Résistanco...

FOIRE DE HAÏPHONG (L'Avenir du Tonkin, 26 décembre 1935)

Résistanco — Ng-son-Ha Peintures et laques Durolac route du Lac-Tray Présente une voiture peinte avec la laque DUROLAC

IV FLÂNERIE À TRAVERS LES STANDS DE LA FOIRE DE HAÏPHONG

(L'Avenir du Tonkin, 28 décembre 1935, p. 1)

.....

Les Établissements Resistanco, 70, boulevard Amiral-Courbet, Haïphong, sont un bel exemple de la persévérance et de la volonté dans les affaires industrielles indigènes. Ce stand expose la nouvelle peinture « Resistanco-B » qualité vernissée préparée spécialement pour menuiserie exposée à l'air salin, pour la publicité et la signalisation Une petite 5 chevaux, qui tient tout entière dans la boutique, exhibe une robe neuve qui fournit la preuve de l'excellence du produit.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG (L'Avenir du Tonkin, 13 janvier 1936)

L'ACCIDENT D'AUTO DE LA ROUTE DE DOSON. — Nous avons relaté cet accident survenu route le Doson, le 27 décembre dernier, à la suite duquel la nommée Vu-thi-Luong, grièvement blessée, a été transportée à l'hôpital indigène de Haïphong dans l'auto de M. le quan phu de Kiên Thuy. Vu-thi-Luong est décédée samedi des suites de ses blessures, et M. le docteur Forest a été commis pour en faire l'autopsie.

L'auto qui a causé l'accident appartenait à M. Nguyen-son-Ha, directeur de la Résistanco, et était pilotée par son secrétaire Dinh-gia-Cu, lequel venait de se marier le matin même et voulait promener sa femme à Doson. Dinh-gia-Cu n'avait pas depermis de conduire. M. le tri phu de Kiên Thuy a ouvert une enquête.

erriis de conduire. M. le tri prid d

CHRONIQUE DE HAÏPHONG (L'Avenir du Tonkin, 22 mai 1936)

UNE IMPORTANTE AFFAIRE DE VOL DE PEINTURES — Depuis plusieurs mois, M. Ng. Son Ha, directeur de la Résistanco, a constaté de nombreuses fuites à son usine de la route de Lach tray. Plusieurs boîtes de peintures « Durolac » furent volées. Le préjudice causé serait de l'ordre de 2.500 p.

La Sûreté fut saisie d'une plainte, et l'inspecteur Reinert a été chargé de l'enquête. Et, avant-hier, le nommé Tran-màu-Lam, qui chercha à vendre en ville plusieurs boites de peintures provenant de la maison Nguyên-son-Ha fut appréhendé.

De fil en aiguille, on a fini par découvrir tout un consortium de receleurs qui achètent de 0 p. 20 à 0 p. 40 les boites de peintures que les Établissements Résistanco débitent à 1 p 20 au prix de gros.

Deux marchands de détail de la rue du Commerce, My nam-Long et Xuyên Phat-Loi ont été ainsi arrêtés. Le premier, chez qui il a été retrouvé 500 boîtes de peintures, a reconnu avoir payé 0 p. 40 une boîte de peinture qu'il achetait 1 p. et plus chez Nguyên son Ha. Mais Xuyen Phat Loi proteste de son innocence : Les boîtes de peintures étaient recelées par le cousin de Quan-van Nho et ils ignoraient leur provenance frauduleuse.

L'enquête se poursuit, car on n'a pu encore découvrir le véritable auteur des vols commis aux Établissements Résistanco.

_

Par arrêté du résident supérieur au Tonkin du 27 novembre 1936, sont désignés pour faire partie, pendant l'année 1937, de la Commission de conciliation de Haïphong

comme membre patron indigène suppléant

M. Nguyên-son-Ha, propriétaire de la fabrique des peintures et vernis « Résistanco » à Haïphong.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG (L'Avenir du Tonkin, 16 mars 1937)

ARRIVÉE. — L'arrivée à Haïphong de M. le résident supérieur Tholance. Nous apprenons que M. le résident supérieur au Tonkin Tholance arrivera à Haïphong le 17 mars. M. Tholance, qui se rend à Doson, profitera de son passage à Haïphong, pour visiter les établissements « Résistanco ». Un champagne d honneur lui sera offert par la direction.

ection.

RÉGION DE SAIGON CHOLON Conseil d'administration Séance du 22 mars 1939 (L'Écho annamite, 22 mars 1939)

Ordre du jour

10° Passation des marchés avec Poinsard et Veyret, l'Union Commerciale Indochinoise et Africaine [Lucia] et la Résistanco, pour fourniture d'articles de quincaillerie et de peinture.

Étude de Me Deroche, notaire à Hanoï.

ORANGERIES DE BO-HA

LOUCHE-CABET ET CLÉMENSAT

Société à responsabilité limitée au capital de 37.500 piastres.

Siège social : village de Nghia-trang

Adjonction de deux associés

Augmentation de capital

(L'Information d'Indochine, économique et financière, 20 mai 1939)

[...] MM. Paul-Adrien Clémensat et Jean-Pierre-Louis-Marie-Michel Siffray [...] Se sont adjoints comme associés :

M. Nguyên-van-Nghiêm, industriel, directeur des Établissements Résistanco, demeurant à Hanoï, rue du Coton, nº 218 et 220.

LA VIE MILITAIRE

L'INAUGURATION DU FOYER INDOCHINOIS À TONG (L'Avenir du Tonkin, 3 avril 1941)

Nous avons assisté, hier après-midi, à Tong, à une très belle cérémonie en l'espèce l'inauguration du « Foyer Indochinois » créé à l'intention des militaires annamites par M. le lieutenant-colonel Faux, ancien commandant d'armes de la place de Tong.

Nous en rendrons compte demain et publierons les discours prononcés par M. le lieutenant Pairot et par M. Nguven van Nghiem, directeur de la Maison Resistanco. Photo.

Hanoï Naissance (*L'Avenir du Tonkin*, 13 février 1941, p. 2)

Nous apprenons avec plaisir la naissance, survenue le 12 février 1941 à la clinique du Dr Pham-huu-Chuong, rue Bourret, de Nguyên-quoc-An, fils de M. Nguyên-van-Nghiem, directeur de l'établissement Résistanco, ,membre de la chambre de commerce de Hanoï, et de M^{me}.

Nous adressons nos sincères félicitations aux parents et souhaits au bébé.

LA VIE MILITAIRE

L'INAUGURATION DU FOYER INDOCHINOIS À TONG (L'Avenir du Tonkin, 4 avril 1941)

Après les vifs applaudissements saluant les paroles du lieutenant Paviot, M. Nguyên-van-Nghiêm, directeur de la Maison Resistanco, prononça les paroles suivantes :

Mon Colonel, Messieurs,

Je remercie sincèrement M. le lieutenant Paviot des bonnes paroles qu'il vient de m'adresser.

La modeste contribution que j'ai apportée à l'édification du Foyer Indochinois ne mérite pas tant d'éloges, j'ai simplement fait ce que tout bon Annamite doit faire en l'occurence.

L'heureuse initiative du colonel Caux et la belle conception du lieutenant Paviot m'ont entièrement conquis et m'ont dicté le devoir d'aider dans la mesure de mes moyens à la réalisation de l'œuvre.

La nouvelle construction concrétise, une fois de plus, la généreuse sollicitude du Gouvernement et de ses représentants pour mes compatriotes les militaires. C'est par de pareils travaux que le véritable visage de la France se révèle aux peuples placés sous sa tutelle et que la compréhension mutuelle de nos deux races s'accomplit, pleine et entière, dans une atmosphère toute de cordialité. On ne saurait mieux travailler au rapprochement franco-annamite.

Puisse la nouvelle construction vivre une vie chaque jour plus intense et prospérer pour le grand bien de la garnison de Tong.

Les paroles de M. I	Nghiêm furent viven	nent applaudies.

Nos félicitations vont également à M. Nguyên-vao Nghiêm, des Établissements Résistanco, qui s'est offert de contribuer à la construction du Foyer en ne ménageant pas ses peines et en y mettant même son argent.

Le *Courrier de Haïphong* a publié une série de monographies industrielles précises et très bien documentées dont voici la liste :

• Industries chimiques :

Fabrique de peintures Nguyên son Ma « Résistanco » (11 septembre 1942).

Arrêté No 35 14 DECEMBRE 1942 (Bulletin administratif du Tonkin, 1943, p. 38)

Les groupements sportifs dénommés : Association amicale du personnel annamite des Cies Indochinoises de commerce et d'Industrie et d'industrie minière (Apacic) et « Résistanco sports», « Club des Peintres », « Gia-long sports » sont autorisés à fonctionner dans les conditions déterminées par les décrets des 21 Février 1933 et 11 Octobre 1941 et l'arrêté du 12 Mars 1942 et par les statuts annexés à la présente décision.